



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

**Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire**

Affaire suivie par : RK

Annulation d'1 48SI
Pénale de 0 à 12 points en 1 an

Délégation à la Sécurité Routière

Maître Johanna ACHER-DINAM
7 rue Jean Mermoz
78000 Versailles

Paris, le

11 0 NOV 2019

Réf. : RK/030678300601

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M. Mohamed

Après enquête auprès de l'autorité judiciaire compétente, je vous informe que les mentions relatives à l'infraction commise le 1^{er} juin 2018 ont été supprimées.

De ce fait, son permis de conduire est de nouveau valide doté de douze points à ce jour.

Dans ces conditions, la lettre référence 48SI qui lui a été adressée est à considérer comme nulle et non avenue.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministère de l'Intérieur
la chef de bureau des permis à points
du bureau des permis de conduire

Emmanuelle FERRANDEZ

DATE 23/11/2021

NUMERO DE DOSSIER :

NOM M :
PRENOMS :
NOM USAGE :

NE(E) LE :

SEXE :

ADRESSE :

FRANCE

ADRESSE MAJ LE : 14/10/20

ETAT DOSSIER : VALIDE

SOLDE DE POINTS : 12/12

TITRE NO : 8 DELIVRE LE 21/01/2019

PAR PREFECTURE DU VAL D'OISE SOUS FORME DE REEDITION
TITRE INVALIDE

TITRE NO : DELIVRE LE 17/09/2014

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE REEDITION
DECLARE PERDU LE 21/01/2019 PREFECTURE DU VAL D'OISE

TITRE NO : DELIVRE LE 29/12/2005

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE DUPLICATA
TITRE INVALIDE

TITRE NO : DELIVRE LE 02/02/2005

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE PRIMATA
DECLARE PERDU LE 10/12/2005 SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

CONDITIONS RESTRICTIVES : NEANT

PERIODES PROBATOIRES : DU 23/11/2004 AU 23/11/2006

FORMATION POST-PERMISS SUIVIE LE NEANT

SUIVI AAC : CATEGORIE B DELIVREE LE 23/11/2004

CATEGORIE : B

ETAT : VALIDE

DELIVREE PAR EXA LE 23/11/2004

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

CATEGORIE : A1

ETAT : VALIDE

DELIVREE PAR EQU+ LE 23/11/2004

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

CATEGORIE : B1

ETAT : VALIDE

DELIVREE PAR EQU+ LE 23/11/2004

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

PAGE : 1

DATE 19/11/2020

* CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. *
* LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU *
* UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION *
* DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE. *

NUMERO DE DOSSIER :

CODE CONFIDENTIEL :

CE NUMERO DE DOSSIER ET CE CODE CONFIDENTIEL PERMETTENT UNE
CONSULTATION DE VOTRE SOLDE DE POINTS VIA INTERNET SUR LE
SITE : WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

NOM M :

PRENOMS :

NOM USAGE :

NE(E) LE :

A POISSY (078)
FRANCE

SEXE :

MASCULIN

ADRESSE :

ADRESSE MAJ LE : 27/08/2018

ETAT DOSSIER : VALIDE

SOLDE DE POINTS : 0

TITRE NO : DELIVRE LE 21/01/2019

PAR PREFECTURE DU VAL D'OISE SOUS FORME DE REEDITION
TITRE VALIDE

TITRE NO : DELIVRE LE 17/09/2014

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE REEDITION
DECLARE PERDU LE 21/01/2019 PREFECTURE DU VAL D'OISE

TITRE NO : DELIVRE LE 29/12/2005

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE DUPLICATA
TITRE INVALIDE

TITRE NO : DELIVRE LE 02/02/2005

PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE PRIMATA
DECLARE PERDU LE 10/12/2005 SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

CONDITIONS RESTRICTIVES : NEANT

PERIODES PROBATOIRES : DU 23/11/2004 AU 23/11/2006

FORMATION POST-PERMISS SUIVIE LE NEANT

SUIVI AAC : CATEGORIE B DELIVREE LE 23/11/2004

PREFECTURE DU VAL D'OISE

PAGE : 1